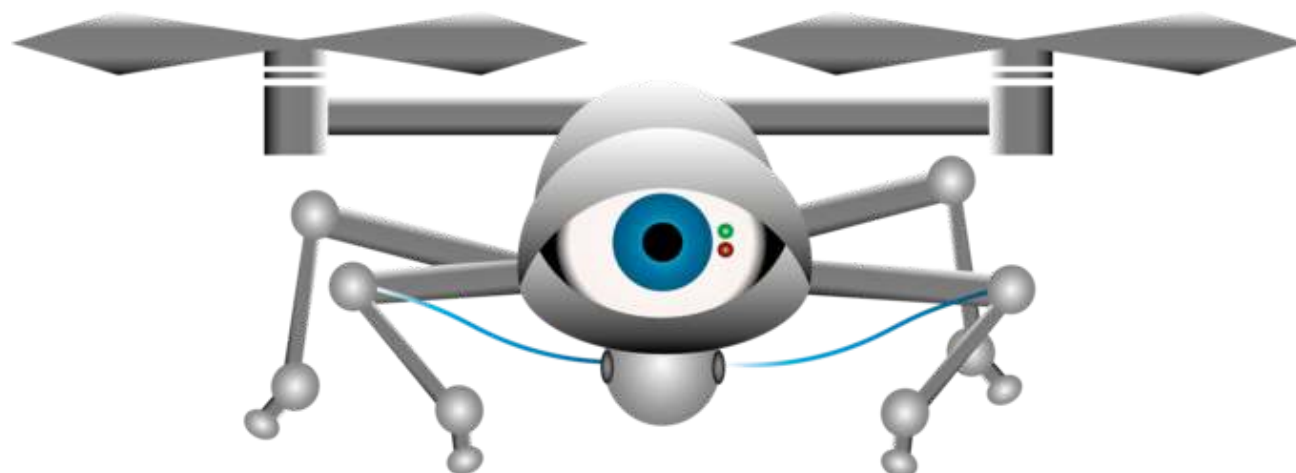


du. Le COC, l'Organe de contrôle de l'information policière (qui dépend directement de la Chambre et a pour mission de s'assurer que la police traite ses données de façon sécurisée et légale), a en l'occurrence signifié à Polbru au cours des dernières semaines qu'il fallait mettre fin sans tarder à ce projet expérimental, considéré comme illégal.

« Lorsqu'on a entendu parler du projet dans la presse, on a interrogé la zone Bruxelles-Capitale-Ixelles, car il nous semblait clair que le projet impliquait une firme privée fournissant des pilotes à la police », nous confirme Frank Schuermans, président a.i. du COC. Pour lui, c'est bien là le nœud du problème, car ne manipule pas des informations policières qui veut, encore moins une société privée. « Ce qui ne va pas, étant donné qu'il s'agit là d'une tâche policière, et que la police voulait utiliser ces drones sans faire d'analyse d'impact. Et alors même que leur délégué à la protection des données savait que ce recours à une firme externe, dans le cadre d'un traitement de données policières, allait poser problème. »

« Pas de traitement de données », vraiment ?

Le président du COC nous indique qu'un rapport produit par ses services a été rédigé en conséquence et envoyé le 21 octobre dernier à Polbru, à ses bourgmestres, au procureur du Roi de Bruxelles, ainsi qu'aux ministres de la Justice et de l'Intérieur. Il sera prochainement rendu public, en vue de servir



de cadre (ou d'avertissement, c'est selon) pour toutes les zones du pays.

Face à cet épisode, la zone tient à minimiser l'impact de sa phase de test en affirmant que son projet pilote n'a de toute façon couru que sur « une durée de trois mois, soit d'avril 2025 à juin 2025 », et que cette phase de test était déjà terminée « avant la réception de l'avis du COC ». Sa clôture après trois mois ne serait donc pas liée à cet avis, « mais à la durée prévue dès le départ » – rappelons que les textes des deux arrêtés communaux votés à Bruxelles-Ville et à Ixelles lui laissaient pourtant une marge de quatre mois supplémentaires.

Les réponses fournies au *Soir* par Polbru nous apprennent encore qu'au cours de cette période, pas moins de « 144 vols ont été réalisés ». Mais « sans collecte ni traitement de données », jure

Le cadre délimité pour l'usage de ces drones était ainsi bien trop large, les drones étant par ailleurs tellement plus attentatoires à la vie privée que d'autres dispositifs de surveillance actuels

Emmanuelle de Buisseret Hardy
Juriste à la Ligue des droits humains

”

encore sa cellule communication, en assurant que ce projet n'aurait de surcroît engendré « aucun impact financier pour la zone » et n'aurait pas servi à établir de procès-verbaux ni de sanctions administratives communales.

Selon Polbru, l'objectif n'aurait effectivement jamais été « de constater des infractions ni de dresser des sanctions administratives communales (quand bien même l'autorisation votée par le conseil communal de Bruxelles lui donnait une grande latitude pour s'engager dans cette voie, NDLR), mais bien d'évaluer l'efficacité des drones comme outil de soutien opérationnel » dans le cadre des interventions de première ligne.

Est-il vraiment possible que la zone n'ait eu recours à aucune collecte ou traitement de données dans le cadre de ces vols, comme elle l'affirme ? Pour

cela, il faudrait qu'elle n'ait pas utilisé de caméras, ce qui semble douteux, vu l'objet même du projet pilote dont il est ici question (car oui, les images de vidéosurveillance sont bien à considérer comme des données personnelles). Relancée sur ce point, la zone ne nous a plus répondu.

« Bac à sable »

Emmanuelle de Buisseret Hardy, juriste à la Ligue des droits humains, voit dans cet épisode le signe d'une grande légèreté en matière de respect de la législation. Et si elle observe positivement le coup de semonce du COC, elle évoque toutefois un soulagement tout relatif. Certes, la prise de position du chien de garde fédéral risque de mettre un coup de frein à ce type de coopération entre la police et des sociétés privées. « Mais ce projet était problématique à plusieurs égards », estime-t-elle.

« Sous couvert d'une phase de test, aucune disposition légale à respecter n'avait effectivement été fixée pour encadrer ces vols de drones. Et ce alors que les ingérences dans la vie privée doivent se faire *a minima*, avec le moins d'incidences possibles sur les droits des citoyens », insiste la juriste. « Pour nous, le cadre délimité pour l'usage de ces drones était ainsi bien trop large, les drones étant par ailleurs tellement plus attentatoires à la vie privée que d'autres dispositifs de surveillance actuels, car ils ouvrent la voie à une surveillance de masse et à une collecte de données encore plus étendue. »

20024095

ULB

Solvay Lifelong Learning
BRUSSELS SCHOOL. ECONOMICS. MANAGEMENTSolvay Brussels School
Economics & Management

EN COLLABORATION AVEC :

LOUVAIN
School of Management

POUR AVANCER, UN MANAGER DOIT PARFOIS S'ARRÊTER.

L'Executive Programme en Management et Philosophies, c'est une occasion unique de mettre en perspective votre rôle de manager en abordant les problématiques auxquelles vous êtes confronté.e à la lumière de la philosophie. Il se décline en **10 journées sur campus - une journée par mois**, animées par des **philosophes captivants** (Luc de Brabandere, Charles Pépin, Manon Garcia, Raphaël Enthoven, François Jullien, Gérald Bronner, Mazarine Pingeot...) et des **CEO réputés** (Jean-Christophe Tellier – CEO d'UCB, Laurence Bovy – CEO de Vivaqua, Jean-Paul Philippot – Administrateur Général de la RTBF, Philippe Leroy – Administrateur Délégué des Cliniques Universitaires Saint-Luc, Stéphan Sonnevill – CEO d'Atenor...).

EXECUTIVE PROGRAMME EN MANAGEMENT & PHILOSOPHIES

**10 JOURS DE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE
À DESTINATION DES DIRIGEANTS**

Contactez-nous !

Sophie Prieels

Recruitment & Admissions Manager

sophie.prieels@solvay.edu

DE MARS À DÉCEMBRE 2026

Places limitées
pour permettre
les échanges.
Posez votre candidature
dès maintenant !
Solvay.edu/philo



Plus d'infos ?

Sessions d'information en ligne : dates disponibles sur notre site web.